



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 74526

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur les sites Internet recensant des commentaires rédigés par des particulier sur des hôtels et restaurants. De plus en plus fréquentés, ces sites jouent souvent un rôle déterminant dans les choix des consommateurs. Or ils reposent sur des avis anonymes qui, en l'absence de procédures d'authentification, peuvent aussi bien émaner de réels clients que de concurrents désireux de nuire à un rival. Des commentaires négatifs, même falsifiés, peuvent nuire durablement à la réputation d'un établissement. Il lui demande donc s'il entend mettre en oeuvre des mesures permettant de s'assurer de l'authenticité des commentaires postés et de prévenir la publication d'avis diffamatoires.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74526

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3218

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)